L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 9 DECEMBRE 1848.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE. No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 9 DECEMBRE.

On trouvera désormais, au rez-de-chaussée du No. 83, rue Chartres, où se trouve notre bureau de [illegible] les listes exactes et complètes des [illegible], avec le nom des [illegible] et toutes les autres nouvelles maritimes qui sont de nature à intéresser le public. Ces listes seront affichées à mesure qu'elles nous parviendront.

STATISTIQUE ÉLECTORALE.

Un des derniers numéros du *Niles' Register* renferme une statistique fort intéressante. C'est un [illegible] représentant le nombre des votes électoraux que les différens présidens de l'Union ont reçu. Dans le principe, on doit se le rappeler, les collèges votaient pour deux candidats: celui qui obtenait le plus de voix était nommé président, et le candidat qui venait en seconde ligne était élu vice-président. L'embarras où l'on se trouva placé à l'époque de l'élection de Jefferson (Burr et Jefferson avaient obtenu un nombre de voix égal) fut cause que l'on modifia la Constitution.

En 1789, dix Etats donnaient ensemble 79 voix électorales. Les collèges réunis ne donnèrent que 73 voix et elles furent toutes acquises à George Washington. John Adams fut nommé vice-président.

En 1792, quinze Etats avaient droit à 135 voix électorales; elles n'en donnèrent que 132 et elles furent de nouveau acquises au Père de la République. John Adams fut une seconde fois nommé vice-président.

En 1796, les seize Etats de l'Union donnaient ensemble 138 voix. John Adams en reçut 71. Le vice-président fut Thomas Jefferson.

En 1800, il n'y avait encore que seize Etats, mais les voix électorales s'élevaient à 138. Thomas Jefferson et Aaron Burr reçurent chacun 73 voix. Il n'y eut par conséquent pas de choix par le peuple, et l'élection fut déférée, selon le vœu de la Constitution, à la Chambre des Représentans. Celle-ci, après six jours d'épreuves finit au 36e scrutin de ballotage, par élire Thomas Jefferson président et Aaron Burr vice-président.

En 1804, il y avait dix-sept Etats ayant droit à 176 voix. James Madison en reçut 122 et fut élu président. George Clinton fut élu vice-président. Clinton avait reçu invariablement les voix électorales à chaque élection depuis l'organisation du gouvernement.

En 1812, les dix-huit Etats de l'Union donnaient 218 voix électorales. James Madison en reçut 128 comme président et Elbridge Gerry 131 comme vice-président.

En 1816, il y avait dix-neuf Etats et 221 voix électorales. James Monroe en reçut 183 pour la présidence. D. D. Tompkins fut élu vice-président.

En 1820, l'Union se composait de vingt-quatre Etats et les collèges électoraux donnaient 232 voix. James Monroe en obtint 231. D. D. Tompkins fut de nouveau nommé vice-président.

De 1804 jusqu'en 1820, les candidats élus furent désignés par une réunion particulière des membres du Congrès. Depuis 1820, les candidats ont été désignés par des Conventions Nationales.

En 1824, il y avait vingt-quatre Etats et 261 voix électorales. Andrew Jackson en reçut 99 et John Q. Adams, whig 84. Adams fut nommé président par la chambre des Représentans. John C. Calhoun reçut 138 voix et fut nommé vice-président.

En 1828, les mêmes Etats donnaient le même nombre de voix. Jackson reçut 178 voix électorales, 95 de plus qu'Adams. Calhoun fut une seconde fois élu vice-président.

En 1832, les collèges électoraux des vingt-cinq Etats de l'Union comptaient 288 voix, dont 219 furent données à Jackson. C'était une majorité de 170 voix sur M. Clay. Martin Van Buren fut nommé vice-président.

En 1836, sur les 294 voix électorales que donnaient vingt-six Etats, Van Buren a reçu 170 et fut élu président. R. M. Johnson fut nommé vice-président.

En 1840,—même nombre d'Etats et de votes. Le général Harrison reçut 234 voix électorales. Majorité sur Van Buren: 174. John Tyler est élu vice-président. Il arrive au pouvoir, un mois après l'avènement de Harrison, par suite de la mort de ce dernier.

En 1844, par suite de la nouvelle répartition représentative, les vingt-six Etats de l'Union ne donnaient plus que 275 voix électorales. James Polk en reçut 170, 64 de plus que Clay. G. M. Dallas fut nommé vice-président.

AUGMENTATION DU VOTE.

Le vote populaire, aux élections présidentielles, s'augmente depuis 1828 dans la proportion suivante:

Années	Voix
1828,	1,162,418
1832,	1,290,498
1836,	1,501,298
1840,	2,402,658
1844,	2,702,549

LÉGISLATURE.

Sénat.—M. Bell introduit un bill dont l'objet est la liquidation graduelle des dettes de l'Etat. Ce projet de loi qui porte que les bons de l'Etat seront rachetés avec le surplus des revenus publics, est voté à une forte majorité.

M. McWhorter introduit un bill pour abroger la loi qui établit des écoles publiques dans l'Etat. Rejeté.

Plusieurs autres bills d'une nature locale sont présentés et le Sénat s'ajourne.

Chambre des Représentants.—Le bill du Sénat relatif à l'ajournement des deux Chambres est déposé sur le bureau sujet à l'appel.

On présente un bill autorisant le gouverneur à nommer trois commissaires chargés de choisir une localité pour l'établissement d'un collège d'Etat. Référé au comité de l'instruction publique.

M. Smith introduit un bill frappant d'une pénalité les personnes employées par les compagnies télégraphiques, qui refuseraient ou négligeraient de transmettre des messages. Référé à un comité.

Le bill faisant une allocation aux écoles publiques est pris en considération et donne lieu à un long débat.

LE VOTE DE QUELQUES VILLES.

Voici le vote de quelques-unes des villes les plus importantes de l'Union, à la dernière élection présidentielle:

Philadelphie,	53,617	Boston,	13,347
New York,	53,370	Nile-Orléans,	9,849
Baltimore,	21,541	Pittsburg,	9,342
Cincinnati,	13,628	St Louis,	8,584

On aurait tort de juger de la grandeur et de la population de ces villes d'après le vote qu'elles ont donné. New York, par exemple, a donné moins de voix que Philadelphie, et New-York cependant a une population beaucoup plus forte que cette dernière ville. Mais à New-York un nombre considérable d'électeurs se sont abstenus de voter, tandis que nulle part la lutte n'a été plus animée qu'à Philadelphie. D'une autre part, Baltimore, dont la population est à peu près égale à celle de la Nile-Orléans, a donné 21,541 voix, tandis que nous n'avons donné ici que 9,849 voix. Cette différence énorme s'explique d'abord par ce fait qu'il y a à la Nile-Orléans beaucoup plus d'esclaves et de gens de couleur qu'à Baltimore; en second lieu la Constitution de la Louisiane exige des votans deux années de citoyenneté et de résidence dans l'Etat. On pourrait s'étonner aussi que les villes de Pittsburg et de St Louis ont donné chacune presqu'autant de votes que la Nile-Orléans, bien que leur population réunie soit à peine égale à la nôtre; mais à Pittsburg presque tous les citoyens peuvent voter et à St Louis il y a fort peu de personnes de couleur.

Ticket gubernatorial.—La *Gazette des Attakapas*, dévançant tous ses confrères, a arboré au haut de ses colonnes le nom de M. Isaac E. Morse, comme candidat démocrate au poste de gouverneur, et celui de M. John C. Larue, comme candidat au poste de lieutenant-gouverneur.—"Nous ne croyons pas, dit la *Gazette*, qu'on puisse former un meilleur ticket."

Incendie d'une usine de gaz.—L'usine de gaz de Mobile a été détruit par un incendie dans la nuit du 6 courant. Cet établissement appartenait à M. James H. Caldwell, de la Nouvelle-Orléans. Voici la troisième fois que M. Caldwell perd par un incendie des propriétés d'une valeur très considérable.

Nouvelles maritimes.—Le navire de guerre américain *Plymouth* est arrivé dans la Sonde le 26 juillet dernier. Il n'y avait à bord aucun cas de maladie.

Théâtre d'Orléans.—Le jeudi est décidément le jour des grands succès. Avant-hier, la *Juive* a été admirablement interprétée par les excellens artistes que M. Davis nous a ramenés de France. M. Duluc a chanté comme il chante toujours lorsqu'il a la plénitude de ses moyens, c'est-à-dire avec goût, avec mesure, avec sentiment. Il a été couvert d'applaudissements et rappelé deux fois. Le rôle difficile d'Eleaz restera comme une de ses meilleures créations.—Ce soir, seconde représentation de la *Juive*.

Association Républicaine.— Nous voyons par les journaux de Philadelphie qu'il est question de fonder dans cette ville une association républicaine Tayloriste. Une assemblée a même été convoquée au Musée Chinois: l'appel est signé de 6,000 noms. Le but de l'association est d'organiser politiquement tous les électeurs qui ont concouru à l'élévation du général Taylor, à quelque parti qu'ils appartiennent. L'association adoptera comme base fondamentale les principes avoués par le successeur de M. Polk dans sa lettre au capitaine Allison. Le premier dogme des Républicains sera celui de la souveraineté populaire dans sa plus large acception. Ils prendront l'engagement de combattre, par la voie de la presse et du scrutin, la dangereuse extension de l'autorité exécutive.

Nous avons déjà nous-même engagé les whigs de la Louisiane et tous ceux en général qui ont soutenu la candidature de Taylor à se constituer en parti républicain. Nous sommes heureux de voir que la presse whig, dans toutes les parties de l'Union, est à peu près unanime sur ce point. Appelons-nous désormais Républicains au lieu de whigs.

Mariage.—Le colonel Bliss a épousé, il y a trois jours, à Bâton-Rouge, Mlle Elizabeth Taylor, fille du major-général Zachary Taylor.

Sénateur de l'Arkansas.—Nous apprenons par le *State Gazette* du 28 novembre, que la législature de l'Arkansas a élu le major Borland, sénateur au Congrès des Etats-Unis pour six années, à partir du 4 mars prochain.

Collision.— Le bâteau-à-vapeur *North-Carolina*, parti de Cincinnati pour Nashville, et le bâteau de la malle *Pike No 7*, qui remontait l'Ohio, se sont heurtés le 29 novembre dans le voisinage de Warsaw. Le *North-Carolina* a reçu quelques avaries qui l'ont forcé de s'arrêter à Louisville.

Il a été reçu dans l'Etat de New-York, pour les membres du Congrès, 6,000 voix de plus que pour le président et le vice-président.

New-York.—Une dépêche télégraphique datée de New-York, le 4 courant, annonce qu'un incendie s'est déclaré ce jour-là à l'un des étages supérieurs d'*Astor House*. La dépêche ne fixe pas le chiffre de la perte.

Nouveaux territoires.—Le sénateur Douglas, de l'Illinois, a présenté au Congrès un bill pour organiser en territoires, Minesota, la Californie et le Nouveau Mexique.

Kentucky.—D'après les retours officiels, le général Taylor a obtenu dans le Kentucky 17,421 voix.

Incendie.—Nous lisons dans le *Messager* de St-Jacques:

Mercredi, vers 6 heures du matin, le feu s'est déclaré dans la grande écurie neuve de l'habitation Malarcher. Cette écurie, une des plus vastes de cette paroisse, contenant alors dans son grenier environ 110 voitures de foin, a été réduite en cendres en peu d'instans. Ce n'est qu'à force de faire jouer la pompe et grâce au vent qui ne s'est élevé que quelques heures après l'incendie, qu'on n'a pas eu à déplorer la perte beaucoup plus grande de la sucrerie.

On attribue ce sinistre à la malveillance.

Bermudes.—On a reçu à New-York des nouvelles des Bermudes jusqu'au 15 novembre. Le gouverneur a publié une proclamation recommandant aux habitans de prendre des mesures sanitaires contre l'invasion du choléra.

Jamaïque.—La goëlette *Eleanor*, arrivée hier soir de Kingston, nous a apporté des journaux de la Jamaïque jusqu'au 27 novembre. L'immigration des Cooley continue à être un texte d'éternelles discussions dans la presse.—On a introduit à Ste-Lucie le jugement par jury.—La police de Kingston a arrêté une troupe de voleurs qui infestaient l'île.

Chronique Locale.

On nous prie d'annoncer que le grand concert d'amateurs qui devait avoir lieu hier soir, à la Bourse St-Louis, a été remis pour cause de mauvais temps à mercredi prochain.

Errata.—Une faute typographique nous a fait dire dans un paragraphe de la Chronique Locale d'hier, que la "*Tempérance était désagréable*." Nous pensions qu'il est presque inutile de dire que nous tenions trop à cette vertu pour lui donner une qualification semblable; c'était la *Température* qu'on eut du dire et que nous ne trouvions pas à notre goût.

—Geo. Wilson, qui avait été arrêté samedi pour avoir tiré un coup de pistolet sur l'officier de police Kelly, a comparu hier devant le recorder Génois, qui l'a renvoyé à la première Cour de District. Le cautionnement a été fixé à $1000. Heureusement pour Kelly le pistolet a raté, mais il faut dire qu'il l'a échappé belle.

Vol.—James Kennedy et Henry Dommington ont comparu hier devant le recorder Baldwin, sous l'accusation d'avoir volé une malle contenant des effets d'habillement et de l'argent appartenant à Strohlmeyer. Les effets réclamés ont été trouvés entre les mains des voleurs, qui ont été envoyés devant la première Cour de District.

Assaut et batterie.— James Size, accusé d'avoir commis un assaut meurtrier sur la personne d'Henry Keen, a été arrêté dans la Municipalité No 2. Cette affaire sera examinée aujourd'hui.

Vol.— Une esclave nommée Rose, accusée d'avoir volé un tapis appartenant à Mlle Charlotte Olivier, demeurant rue Bienville, a été arrêtée hier par la police de la Municipalité No 1.

1ère Cour de district.—William Willow, accusé d'avoir volé des chevaux, a été jugé hier par cette Cour et trouvé coupable. Le même individu a été également trouvé coupable d'avoir volé une selle et une bride.

FEUILLETON.

MEMOIRES D'OUTRE TOMBE.

Rousseau croit devoir à sa sincérité, comme à l'enseignement des hommes, la confession des voluptés suspectes de sa vie; il suppose même qu'on l'interroge gravement et qu'on lui demande compte de ses péchés avec les *donne pericolanti* de Venise. Si je m'étais prostitué aux courtisanes de Paris, je ne me croirais pas obligé d'en instruire la postérité; mais j'étais trop timide d'un côté, trop exalté de l'autre, pour me laisser séduire à des filles de joie. Quand je traversais les troupeaux de ces malheureuses attaquant les passans pour les hisser à leurs entresols, comme les cochers de Saint-Cloud pour faire monter les voyageurs dans leurs voitures, j'étais saisi de dégoût et d'horreur. Les plaisirs d'aventure ne m'auraient convenu qu'aux temps passés.

Dans les XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles, la civilisation imparfaite, les croyances superstitieuses, les usages étrangers et demi-barbares, mêlaient le roman partout: les caractères étaient forts, l'imagination puissante, l'existence mystérieuse et cachée. La nuit, autour des hauts murs des cimetières et des couvents, sous les remparts déserts de la ville, le long des chaînes et des fossés des marchés, à l'orée des quartiers clos, dans les rues étroites et sans réverbères, où des voleurs et des assassins se tenaient embusqués, où des rencontres avaient lieu tantôt à la lumière des flambeaux, tantôt dans l'épaisseur des ténèbres, c'était au péril de sa tête qu'on cherchait le rendez-vous donné par quelque Héloïse. Pour se livrer au désordre, il fallait aimer véritablement; pour violer les mœurs générales, il fallait faire de grands sacrifices. Non seulement il s'agissait d'affronter des dangers fortuits et de braver le glaive des lois, mais on était obligé de vaincre en soi l'empire des habitudes régulières, l'autorité de la famille, la tyrannie des coutumes domestiques, l'opposition de la conscience, les terreurs et les devoirs du chrétien. Toutes ces entraves doublaient l'énergie des passions.

Je n'aurais pas suivi en 1789 une misérable affamée qui m'eût entraîné dans son bouge sous la surveillance de la police; mais il est probable que j'eusse mis à fin, en 1606, une aventure du genre de celle qu'a si bien racontée Bassompierre.

"Il y avoit cinq ou six mois, dit le maréchal, que toutes les fois que je passois sur le Petit-Pont (car en ce temps-là le Pont-Neuf n'étoit point bâti), une belle femme, lingère à l'enseigne des Deux-Anges, me faisoit de grandes révérences et m'accompagnoit de la vue tant qu'elle pouvoit; et comme j'eus pris garde à son action, je la regardois aussi et la saluois avec plus de soin.

"Il advint que lorsque j'arrivai de Fontainebleau à Paris, passant sur le Petit-Pont, dès qu'elle m'apperçut venir, elle se mit sur l'entrée de sa boutique, et me dit, comme je passois:—Monsieur, je suis votre servante.—Je lui rendis son salut, et me retournant de temps en temps, je vis qu'elle me suivoit de la vue aussi longtemps qu'elle pouvoit."

Bassompierre obtint un rendez-vous: "Je trouvai, dit-il, une très belle femme, âgée de vingt ans, qui étoit coiffée de nuit, n'ayant qu'une très fine chemise sur elle et une petite jupe de revesche verte, et des mules aux pieds, avec un peignoir sur elle. Elle me plut bien fort. Je lui demandai si je pourrois pas la voir encore une autre fois. [illegible] voulez me voir une autre fois, [illegible] ce sera chez une de mes tantes, [illegible] tient en la rue Bourg-l'Abbé, proche des Halles, auprès de la rue aux Ours, à la troisième porte du côté de la rue Saint-Martin; je vous y attendrai depuis dix heures jusques à minuit, et plus tard encore; je laisserai la porte ouverte. A l'entrée, il y a une petite allée que vous passerez vite, car la porte de la chambre de ma tante y répond, et trouverez un degré qui vous mènera à ce second étage.—Je vins à dix heures, et trouvai la porte qu'elle m'avait marquée, et de la lumière bien grande, non seulement au second étage, mais au troisième et au premier encore; mais la porte était fermée. Je frappai pour avertir de ma venue; mais j'ouïs une voix d'homme qui me demanda qui j'étais. Je m'en retournai à la rue aux Ours, et étant retourné pour la deuxième fois, ayant trouvé la porte ouverte, j'entrai jusques au second étage, où je trouvai que cette lumière était la paille du lit que l'on y brûlait, et deux corps nus étendus sur la table de la chambre. Alors, je me retirai bien étonné, et en sortant je rencontrai des corbeaux (*enterreurs des morts*) qui me demandèrent ce que je cherchais; et moi, pour les faire écarter, mis l'épée à la main et passai outre, m'en revenant à mon logis, un peu ému de ce spectacle inopiné."

Je suis allé à mon tour à la découverte, avec l'adresse donnée, il y a deux cent quarante ans, par Bassompierre. J'ai traversé le Petit-Pont, passé les Halles, et suivi la rue Saint-Denis jusqu'à la rue aux Ours, à main droite; la première rue à main gauche, aboutissant rue aux Ours, est la rue Bourg-l'Abbé. Son inscription, enfumée comme par le temps et un incendie, m'a donné bonne espérance. J'ai retrouvé la *troisième petite porte* du côté de la rue Saint-Martin, tant les renseignemens de l'historien sont fidèles. Là, malheureusement, les deux siècles et demi que j'avais cru d'abord restés dans la rue ont disparu. La façade de la maison est moderne; aucune clarté ne sortait ni du premier, ni du second, ni du troisième étage. Aux fenêtres de l'attique, sous le toit, régnait une guirlande de capucines et de pois de senteur; au rez-de-chaussée, une boutique de coiffeur offrait une multitude de tours de cheveux accrochés derrière les vitres.

Tout déconvenu, je suis entré dans ce musée des Eponine: depuis la conquête des Romains, les Gaulois ont toujours vendu leurs tresses blondes à des fronts moins parés; mes compatriotes bretonnes se font tondre encore à certains jours de foire, et troquent le voile naturel de leur tête pour un mouchoir des Indes. M'adressant à un merlan, qui filait une perruque sur un peigne de fer: "Monsieur, n'auriez-vous "pas acheté les cheveux d'une jeune lingère, "qui demeurait à l'enseigne des *Deux Anges*, "près du Petit-Pont?" Il est resté sous le coup, ne pouvant dire ni oui, ni non. Je me suis retiré, avec mille excuses, à travers un labyrinthe de toupets.

J'ai ensuite erré de porte en porte: point de lingère de vingt ans, me faisant de *grandes révérences*, point de *jeune femme franche*, désintéressée, passionnée, *coiffée de nuit n'ayant qu'une très fine chemise, une petite jupe de revesche verte, et des mules aux pieds avec un peignoir sur elle*. Une vieille grognon, prête à rejoindre ses dents dans la tombe, m'a pensé battre avec sa béquille: c'était peut-être la tante du rendez-vous.

Quelle belle histoire, que cette histoire de Bassompierre! Il faut comprendre une des raisons pour laquelle il avait été si résolûment aimé. A cette époque, les Français se séparaient encore en deux classes distinctes, l'une dominante, l'autre demi-serve. La lingère pressait Bassompierre dans ses bras, comme un demi-dieu descendu au sein d'une esclave: il lui faisait l'illusion de la gloire, et les Françaises seules, de toutes les femmes, sont capables de s'enivrer de cette illusion.

Mais qui nous révélera les causes inconnues de la catastrophe? Etait-ce la gentille grisette des *Deux-Anges*, dont le corps gisait sur la table avec un autre corps? Quel était l'autre corps? Celui du mari ou de l'homme dont Bassompierre entendit la voix? La peste (car il y avait peste à Paris) ou la jalousie étaient-elles accourues dans la rue Bourg-l'Abbé avant l'amour? L'imagination se peut exercer à l'aise sur un tel sujet. Mêlez aux inventions du poète le chœur populaire, les fossoyeurs arrivant, les corbeaux et l'épée de Bassompierre, un superbe mélodrame sortira de l'aventure.

Vous admirerez aussi la chasteté et la retenue de ma jeunesse à Paris: dans cette capitale, il m'était loisible de me livrer à tous mes caprices, comme dans l'abbaye de Thélème, où chacun agissait à sa volonté; je n'abusai pas néanmoins de mon indépendance: je n'avais de commerce qu'avec une courtisane âgée de deux cent seize ans, jadis éprise d'un maréchal de France, rival du Béarnais auprès de mademoiselle de Montmorency, et amant de mademoiselle d'Entragues, sœur de la marquise de Verneuil, qui parle si mal de Henri IV. Louis XVI, que j'allais voir, ne se doutait pas de mes rapports secrets avec sa famille.

Berlin, avril 1821.

PRÉSENTATION A VERSAILLES.—CHASSE AVEC LE ROI.

Le jour fatal arriva; il fallut partir pour Versailles plus mort que vif. Mon frère m'y conduisit la veille de ma présentation et me mena chez le maréchal de Duras, galant homme dont l'esprit était si commun qu'il réfléchissait quelque chose de bourgeois sur ses belles manières: ce bon maréchal me fit pourtant une peur horrible.

Le lendemain matin, je me rendis seul au château. On n'a rien vu quand on n'a pas vu la pompe de Versailles, même après le licenciement de l'ancienne maison du roi: Louis XIV était toujours là.

La chose alla bien tant que je n'eus qu'à traverser les salles des gardes: l'appareil militaire m'a toujours plu et ne m'a jamais imposé. Mais quand j'entrai dans l'Œil-de-Bœuf et que je me trouvai au milieu des courtisans, alors commença ma détresse. On me regardait; j'entendais demander qui j'étais. Il se faut souvenir de l'ancien prestige de la royauté, pour se pénétrer de l'importance dont était alors une présentation. Une destinée mystérieuse s'attachait au débutant; on lui épargnait l'air protecteur méprisant qui composait, avec l'extrême politesse, les manières inimitables du grand seigneur. Qui sait si ce débutant ne deviendra pas le favori du maître? On respectait en lui la domesticité future dont il pouvait être honoré. Aujourd'hui, nous nous précipitons dans le palais avec encore plus d'empressement qu'autrefois, et, ce qu'il y a d'étrange, sans illusion: un courtisan réduit à se nourrir de vérités est bien près de mourir de faim.

Lorsqu'on annonça le lever du roi, les personnes non présentées se retirèrent: je sentis un mouvement de vanité: je n'étais pas fier de rester, j'aurais été humilié de sortir. La chambre à coucher du roi s'ouvrit: je vis le roi, selon l'usage, achever sa toilette, c'est-à-dire prendre son chapeau de la main du premier gentilhomme de service. Le roi s'avança allant à la messe; je m'inclinai; le maréchal de Duras me nomma: "Sire, le chevalier de Chateaubriand." Le roi me regarda, me rendit mon salut, hésita, eut l'air de vouloir s'arrêter pour m'adresser la parole. J'aurais répondu d'une contenance assurée: ma timidité s'était évanouie. Parler au général de l'armée, au chef de l'Etat, me paraissait tout simple, sans que je me rendisse compte de ce que j'éprouvais. Le roi plus embarrassé que moi, ne trouvant rien à me dire, passa outre. Vanité des destinées humaines! ce souverain que je voyais pour la première fois, ce monarque si puissant, était Louis XVI à six ans de son échafaud! Et ce nouveau courtisan qu'il regardait à peine, chargé de démêler les ossemens parmi des ossemens, après avoir été sur preuves de noblesse présenté aux grandeurs du fils de saint Louis, le serait un jour à sa poussière sur preuves de fidélité! double tribut de respect à la double royauté du sceptre et de la palme! Louis XVI pouvait répondre à ses juges comme le Christ aux Juifs: "Je vous ai fait voir "beaucoup de bonnes œuvres; pour laquelle me "lapidez vous?"

Nous courûmes à la galerie pour nous trouver sur le passage de la reine lorsqu'elle reviendrait de la chapelle. Elle se montra bientôt entourée d'un radieux et nombreux cortège; elle nous fit une noble révérence; elle semblait enchantée de la vie. Et ces belles mains qui soutenaient alors avec tant de grace le sceptre de tant de rois, devaient, avant d'être liées par le bourreau, ravauder les haillons de la veuve, prisonnière de la Conciergerie!

Si mon frère avait obtenu de moi un sacrifice, il ne dépendait pas de lui de me le faire pousser plus loin. Vainement il me supplia de rester à Versailles, afin d'assister le soir au jeu de la reine: "Tu seras, me disait-il, nommé à la "reine, et le roi te parlera." Il ne me pouvait pas donner de meilleures raisons pour m'enfuir. Je me hâtai de venir cacher ma gloire dans mon hôtel garni, heureux d'être échappé à la cour, mais voyant encore devant moi la terrible journée des carrosses, du 19 février 1787.

Le duc de Coigny me fit prévenir que je chasserais avec le roi dans la forêt de Saint-Germain. Je m'acheminai de grand matin vers mon supplice, en uniforme de débutant, habit gris, veste et culotte rouges, manchettes de bottes, bottes à l'écuyère, couteau de chasse au côté, petit chapeau français à galon d'or. Nous nous trouvâmes quatre débutans au château de Versailles; moi, les deux messieurs de Saint-Marsault et le comte d'Hautefeuille. Le duc de Coigny nous donna nos instructions: il nous avisa de ne pas couper la chasse, le roi s'emportant lorsqu'on passait entre lui et la bête. Le duc de Coigny portait un nom fatal à la reine. Le rendez-vous était au Val, dans la forêt de Saint-Germain, domaine engagé par la couronne au maréchal de Beauvau. L'usage voulait que les chevaux de la première chasse à laquelle assistaient les hommes présentés fussent fournis des écuries du roi.

On bat aux champs: mouvement d'armes, voix de commandement. On crie: *le Roi!* Le roi sort, monte dans son carrosse: nous roulons dans les carrosses à la suite. Il y avait loin de cette course et de cette chasse avec le roi de France, à mes courses et à mes chasses dans les landes de la Bretagne; et plus loin encore, à mes courses et [illegible] chasses avec les sauvages de l'Amérique: [illegible] vie devait être remplie de ces contrastes.

Nous arrivâmes au point de ralliement, où de nombreux chevaux de selle, tenus en main sous les arbres, témoignaient leur impatience. Les carrosses arrêtés dans la forêt avec les gardes; les groupes d'hommes et de femmes; les meutes à peine contenues par les piqueurs; les aboiemens des chiens, le hennissement des chevaux, le bruit des cors, formaient une scène très animée. Les chasses du roi rappelaient à la fois les anciennes et les nouvelles mœurs de la monarchie, les rudes passe-temps de Clodion, de Chilpéric, de Dagobert, la galanterie de François Ier, de Henri IV et de Louis XIV.

J'étais trop plein de mes lectures pour ne pas voir partout des comtesses de Chateaubriand, des duchesses d'Etampes, des Gabrielle d'Estrées, des La Vallière, des Montespan. Mon imagination prit cette chasse historiquement, et je me sentis à l'aise: j'étais d'ailleurs dans une forêt, j'étais chez moi.

Au descendu des *carrosses*, je présentai mon billet aux piqueurs. On m'avait destiné une jument appelée *l'Heureuse*, bête légère, mais sans bouche, ombrageuse et pleine de caprices; assez vive image de ma fortune, qui chauvit sans cesse des oreilles. Le roi mis en selle partit; la chasse le suivit, prenant diverses routes. Je restai derrière à me débattre avec *l'Heureuse* qui ne voulait pas se laisser enfourcher par son nouveau maître; je finis cependant par m'élancer sur son dos: la chasse était déjà loin.

Je maîtrisai d'abord assez bien *l'Heureuse*; forcée de raccourcir son galop, elle baissait le cou, secouait le mors blanchi d'écume, s'avançait de travers à petits bonds; mais lorsqu'elle approcha du lieu de l'action, il n'y eut plus moyen de la retenir. Elle allonge le chanfrein, m'abat la main sur le garrot, vient au grand galop donner dans une troupe de chasseurs, écartant tout sur son passage, ne s'arrêtant qu'au heurt du cheval d'une femme qu'elle faillit culbuter, au milieu des éclats de rire des uns, des cris de frayeur des autres. Je fais aujourd'hui d'inutiles efforts pour me rappeler le nom de cette femme, qui reçut poliment mes excuses. Il ne fut plus question que de l'aventure du débutant.

Je n'étais pas au bout de mes épreuves. Environ une demi-heure après ma déconvenue, je chevauchais dans une longue percée à travers des parties de bois désertes: un pavillon s'élevait au bout: voilà que je me mis à songer à ces palais répandus dans les forêts de la couronne, en souvenir de l'origine des rois chevelus et de leurs mystérieux plaisirs: un coup de fusil part; *l'Heureuse* tourne court, brosse tête baissée dans le fourré, et me porte juste à l'endroit où le chevreuil venait d'être abattu: le roi paraît.

Je me souvins alors, mais trop tard, des injonctions du duc de Coigny: la maudite *Heureuse* avait tout fait. Je saute à terre, d'une main poussant en arrière ma cavale, de l'autre tenant mon chapeau bas. Le roi regarde, et ne voit qu'un débutant arrivé avant lui aux fins de la bête; il avait besoin de parler; au lieu de s'emporter, il me dit avec un ton de bonhomie et un gros rire: "Il n'a pas tenu longtemps." C'est le seul mot que j'aie jamais obtenu de Louis XVI. On vint de toutes parts; on fut étonné de me trouver causant avec le roi. Le débutant Chateaubriand fit du bruit par ses deux aventures; mais, comme il lui est toujours arrivé depuis, il ne sut profiter ni de la bonne ni de la mauvaise fortune.

Le roi força trois autres chevreuils. Les débutans ne pouvant courre que la première bête, j'allai attendre au Val avec mes compagnons le retour de la chasse.

Le roi revint au Val; il était gai et contait les accidens de la chasse. On reprit le chemin de Versailles. Nouveau désappointement pour mon frère: au lieu d'aller m'habiller pour me trouver au débotté, moment de triomphe et de faveur, je me jetai au fond de ma voiture et rentrai dans Paris plein de joie d'être délivré de mes honneurs et de mes maux. Je déclarai à mon frère que j'étais déterminé à retourner en Bretagne.

Content d'avoir fait connaître son nom, espérant amener un jour à maturité, par sa présentation, ce qu'il y avait d'avorté dans la sienne, il ne s'opposa pas au départ d'un frère aussi biscornu.

Telle fut ma première vue de la ville et de la cour. La société me parut plus odieuse encore que je ne l'avais imaginé; mais si elle m'effraya, elle ne me découragea pas; je sentis confusément que j'étais supérieur à ce que j'avais aperçu. Je pris pour la cour un dégoût invincible; ce dégoût, ou plutôt ce mépris que je n'ai pu cacher, m'empêchera de réussir, ou me fera tomber du plus haut point de ma carrière.

Au reste, si je jugeais le monde sans le connaître, le monde, à son tour, m'ignorait. Personne ne devina à mon début ce que je pouvais valoir, et quand je revins à Paris, on ne le devina pas davantage. Depuis ma triste célébrité, beaucoup de personnes m'ont dit: "Comme "nous vous eussions remarqué, si nous vous "avions rencontré dans votre jeunesse!" Cette obligeante prétention n'est que l'illusion d'une renommée déjà faite. Les hommes se ressemblent à l'extérieur: en vain Rousseau nous dit qu'il possédait deux petits yeux tout charmans: il n'en est pas moins certain, témoin ses portraits, qu'il avait l'air d'un maître d'école ou d'un cordonnier grognon.

Pour en finir avec la cour, je dirai qu'après avoir revu la Bretagne et m'être venu fixer à Paris avec mes sœurs cadettes, Lucile et Julie, je m'enfonçai plus que jamais dans mes habitudes solitaires. On me demandera ce que devint l'histoire de ma présentation. Elle resta là.—Vous ne chassiez donc plus avec le roi?—Pas plus qu'avec l'empereur de la Chine.—Vous ne retourniez donc plus à Versailles?—J'allai deux fois jusqu'à Sèvres; le cœur me faillit, et je revins à Paris.—Vous ne tirâtes donc aucun parti de votre position?—Aucun.—Que faisiez-vous donc?—Je m'ennuyais.—Ainsi, vous ne vous sentiez aucune ambition?—Si fait: à force d'intrigues et de soucis, j'arrivai à la gloire d'insérer dans l'*Almanach des Muses* une idylle dont l'apparition me pensa tuer d'espérance et de crainte. J'aurais donné tous les carrosses du roi pour avoir composé la romance: *O ma tendre musette!* ou: *De mon berger volage.*

Propre à tout pour les autres, bon à rien pour moi: me voilà.

CHATEAUBRIAND.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire Amazon, Delano, pr Liverpool.
Steamer Tuscumbia, Morgan, pr Mobile.

ARRIVES.

Navire Courier, Mallon, de Liverpool.
Chas Chaloner, Valpey, de Liverpool.
Geo Washington, Snow, de New-York.
Jno Currier, Knapp, de Boston.
Gutenberg, Flor, de Hambourg.
Harmony, Jameson, de Liverpool.
Jacob Perkins, Baker, de Boston.
Goelette Eleanor, Jones, de Kingston.
Lone Star, Minor, de Rio Grande.
Florance, Gordon, de St Thomas.
Barque Fally, H Warren, de Brême.
Brick Susan Soulé, Rogers, de Charleston.

—STEAMERS.—

Pride of the West, Williamson, de St Louis.
Eliza, Landry, de Bâton-Rouge.
Gen Lafayette, Montgomery, de Louisville.
Alhambra, Brickell, de Cincinnati.
Uncle Sam, Baranco, de Yazoo.
Princess, Leathers, du Grand Golfe.
Rio Grande, Gordon, des Opelousas.
Belle of the West, Hamilton, de Cincinnati.
Luna, Fairchild, de Bayou Sara.
Pike No. 9, Montgomery, de Cincinnati.
Belle Créole, Champomier, de Bayou Sara.
Courrier, Martin, de Point à la Hache.
Motezuma, Kelly, de Mobile.
California, Reynolds, de Mobile.

MEMORANDA.

Sinistres—Nous apprenons que le steamer des Etats Unis, Dragon, s'est perdu près de l'embouchure du Rio Grande, le 20 du mois dernier. On n'a pu sauver que son chargement, qui consistait en fer.

CHARLESTON, 4 décembre—Arrivé, brick Magnolia, Morris, de la Nouvelle-Orléans.—Expédiée, barque Convoy, Berry, pour la Nile-Orléans.—Partie, Harriet & Martha, Leslie, pour la Nouvelle-Orléans.

BALTIMORE, 2 déc.—Arrivée, goelette Seaguchet, Watts, de la Nouvelle-Orléans.—Partie, barque Delawarian, pour la Nile Orléans.

NEW-YORK, 1 décembre—Arrivés, navires Arkansas, Hillard; Ashland, Rice, de la Nouvelle-Orléans. Partis, navire Atlantic; Barques Joseph Fish; Rose Standish, pour la Nouvelle-Orléans.

LIGNE DE CUNARD.

DE LIVERPOOL.

Britannia, de Liverpool à Boston..........16 Nov
Canada, de Liverpool à New York..........25 Nov

D'AMERIQUE.

Britannia, de Boston à Liverpool..........13 Déc
Canada, de New-York à Liverpool..........20 Déc

Le navire Brunswick, capitaine Thomas, venant du Havre, est en déchargement vis-à-vis la rue Mandeville, 3me Municipalité. Les consignataires sont priés d'envoyer leurs permis à bord ou leurs marchandises seront envoyées aux magasins publics à leurs frais. 9 déc

A VENDRE en débarquement du navire Brunswick, venant du Havre—5 barils saucissons de Lyon, par NUMA LACOSTE, 9 déc No. 147, rue Royale.

A VENDRE en débarquement du navire Brunswick venant du Havre—500 dames-jeannes 5 gallons, 150 de 3 do; 150 de 2; 150 de 1 do par NUMA LACOSTE, 9 déc No. 147, rue Royale.

CHAMPAGNE—200 paniers Grand Ducal, en déchargement du navire Brunswick, du Havre, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 9 déc 34, Vieille Levée.

CAFE de la Havane—90 sacs en déchargement du brick M. A. Jones, et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 9 déc 34, Vieille Levée.

VIN DE CHAMPAGNE—En magasin 200 paniers Ducal, 100 do Lallemand, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 9 déc 34, Vieille Levée.

SUCRE de la Havane—100 caisses sucre blanc en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 9 déc 34, rue Vieille-Levée.

EAU DE-VIE: 15 demi pipes J. J. Dupuy, 4ème preuve. 15 quarts pipes do do; 15 do J. Decantaing & Co, 4me preuve; 15 do Denis, do; 4 do Castillon Jr, vieux, 1835, 1re pr.; 5 do Hy Sutton, do 1831, do; à vendre par B. TALAMON, 9 déc 182, rue Royale.

VINS [illegible]: 16 barriques rouge bon ordinaire. 10 do do vieux St Julien. 4 do do St Georges. 130 do do [illegible], à vendre par B. TALAMON, 9 déc 182, rue Royale.

100 caisses vin rouge St Estèphe Médoc; 50 do do St Julien do; 30 caisses vin blanc Haut Sauternes; 20 do do [illegible] bouteilles, H. Sauterne; 30 do vin Muscat; 20 do vin Champagne (Star brand); 20 do absinthe véritable suisse de Richardet; 10 do kirschenwasser do do do; 15 do liqueurs superfines de Marie Brizard & Roger; 125 do absinthe de Sauvajol, Brunstein & Co, à vendre par B. TALAMON, 9 déc 182, rue Royale.

50 [illegible] J. Pinguet [illegible]

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, Vendredi soir, 8 décembre 1848.

Les marchés ont été remarquablement animés pendant [illegible] jours de la semaine. Les arrivages [illegible] du lieu de l'Ouest, ont fourni à la place les produits qui lui manquaient, et ont donné à cette branche du commerce une activité nouvelle.

Le mauvais temps qui règne depuis plusieurs jours a momentanément ralenti les affaires, sans cependant altérer les cours.

Les transactions de coton ont été assez animées malgré le faible approvisionnement du marché et les prétentions des détenteurs, qui ont réussi à établir les cours extrêmes. Les nouvelles d'Europe sont attendues avec la plus grande anxiété; la fermeté des prix prend sa source dans la conviction que les steamers partis le 18 et 25 du mois dernier apporteront des avis non moins favorables que ceux du steamer précédent. Notre opinion est qu'une amélioration doit avoir lieu sur les marchés d'Europe, surtout lorsque la nouvelle de l'état paisible de nos récoltes aura détruit l'effet désastreux des estimations exagérées qui en avaient été faites. Nous ne doutons pas que les rapports écrits sur les lieux ne rétablissent les choses sous leur vrai jour, et ne détruisent les assertions des autorités commerciales de New-York, qui croyant encore à une surabondance extraordinaire; et cependant il est évident que les gelées qui se sont fait sentir à la fin du mois dernier ont nécessairement détruit une portion de la récolte encore sur pied; il est même probable que le mal a été beaucoup plus considérable qu'on ne le pense, surtout dans toutes les régions au nord du 31ème degré. Nous reviendrons sur ce sujet une autre fois. La pluie constante qui a eu lieu ces jours derniers a presque complètement suspendu les affaires extérieures: il pleut encore au moment où nous écrivons ceci, mais la température se refroidit, et le nord semble vouloir prendre. Le fleuve est 10 pieds au-dessous de sa marque des grandes eaux.

COTON—Arrivé depuis le 1er courant, Louisiane et Mississippi 20,343 balles—Tennessee 6944—Arkansas 2031—Mobile 1124—Floride 196—Texas 118—ensemble 30,364 balles. Expédié dans le même temps pour Liverpool 16,207 balles—Havre 1920—Anvers 1790—Marseille 755—Gênes 548—Gibraltar 605—Barcelone 493—Havane 15—New-York 1069—Boston 1513—Baltimore 191; ensemble 24,976 balles, donnant une augmentation de stock de 5388 balles et laissant en main y compris ce qui se trouve sous vergues des navires non expédiés 117,933 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er sept. 1848,		37,491
Arrivé durant la semaine........	30,364	
Arrivé antérieurement.........	[illegible]	
		314,052
		289,863
Expédié durant la semaine.....	24,976	
Expédié antérieurement.........	[illegible]	
		234,190
Stock en main ce soir		117,933

Nous avons dit dans notre dernière revue que le marché était peu animé, mais sans changement remarquable dans les prix. Samedi les détenteurs se sont montré plus disposé à opérer, aussi les ventes de la journée se sont elles élevées à 3000 balles. Les nouvelles du steamer qui nous sont parvenues lundi annonçant une amélioration sensible sur les marchés de Liverpool et de Manchester ont mis cet article en faveur sur notre place et ont engagé les détenteurs à demander une hausse. Ces prétentions ont entravé les affaires de la journée, et les acheteurs qui étaient peu disposés à les accepter n'ont pris que 3000 balles. Mardi et mercredi les transactions ont repris leurs cours et 10,000 balles ont changé de mains à une hausse de ⅛ c sur les middling. Hier et aujourd'hui la demande s'est ralentie sous l'influence du temps peu propice et le désir de recevoir les avis des steamers qui sont dus; les ventes ont été de 4000 balles. Le marché n'a rien perdu de sa fermeté précédente et c'est ainsi aux cotes suivantes, nous devons dire cependant que les classifications étant moins exactes elles offrent quelque avantage aux acheteurs.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
LOUISIANE ET MISSISSIPI.

Inferior	4½ @ 4¾
Ordinary........................	4⅞ @ 5
Middling........................	5⅛ @ 5¼
Good Middling...................	5⅜ @ 5⅝
Middling Fair....................	5¾ @ 5⅞
Fair.............................	6⅛ @ —
Fully Fair......................	— @ —
Good and Fine....................	— @ 6¾

TABAC—Les ventes sont d'environ 1900 boucauts comprenant une revente de 1400 boucauts à des conditions non publiques, 270 de comte de Mason, 41 admis à 3⅞, 95 de à 5 c, 7 do à 4¾ c, 16 refusé à 3½, 90 do à 2 c la liv. Les prix obtenus ont été tous très pleins, nous cotons, Lugs 2½ @ 3⅛; feuilles inférieures 3½ @ 3¾ c, commun 4 @ 4⅛, bonne 5⅛ @ 5⅜, choix 5⅞ @ 6½ la liv.

Arrivé depuis le 1er courant 632 boucauts—Expédié dans le même temps, pour Anvers 25 boucauts, La Martinique 101—Mobile 16—New York 87—Baltimore 21—ensemble 250 boucauts. Stock en magasins et sous vergues 11,152 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en mains au 1er septembre 1848		14,064
Arrivé durant la semaine........	632	
Arrivé antérieurement...........	3,385	
		4,027
		18,091
Expédié durant la semaine.....	250	
Expédié antérieurement.......	7,690	7,939
Stock en mains et sous vergues.		11,152

SUCRE—Le marché s'est ouvert au commencement de la semaine à une baisse de ⅛ c, ce qui a engagé les acheteurs à opérer; les ventes des trois premiers jours s'élevent à environ 1000 boucauts. La pluie qui n'a cessé de tomber depuis, a ralenti les affaires et 500 boucauts seulement ont changé de mains. Le marché est ferme au cours suivant: Inferior 2⅞ @ 3⅛, common 2¼ @ 3⅛, fair 3⅞ @ 3⅞, prime 3⅞ @ 4⅛, choix 4¼ @ 4⅝ c la liv. Quelques ventes de clarifié ont eu lieu de 5 @ 6 c la liv. Pas de ventes sur plantation.

MELASSE—La demande a été très vive et les ventes s'élevent à 4,300 barils. Les prix au commencement de la semaine étaient 19¾ @ 20 c, depuis ils sont à 20 @ 20½ c le gallon. La demande est également bonne pour vente sur plantation, et nous avons entendu parler de différentes transactions comprenant environ 300,000 gallons à 17½ et 18 c le gallon.

FARINE—Ce marché a été assez actif et s'est bien soutenu malgré les arrivages considérables qui ont eu lieu, dont à la vérité une grande partie était pour l'exportation. Les ventes de la semaine s'élèvent à 14,500 barils $4 62½ @ $4 75 pour Ohio et les marques semblables, et $4 75 @ $5, pour les marques en faveur de St-Louis. Un chargement de 1,000 barils a été vendu aujourd'hui à $4 72½ le baril.

CEREALES—La demande de maïs pour l'exportation a été considérable cette semaine, et quoique les opérations aient été arrêtées par la pluie, les ventes s'élèvent à 40,000 sacs de 48 @ 52 cents; la plus grande partie a été faite de 50 @ 51 cents le boisseau de prime, vieux et nouveau. Presque toutes ces transactions ont eu lieu pour l'Angleterre. Le marché au blé n'a présenté aucune particularité remarquable. L'avoine vaut 28 @ 32 cents le boisseau en sac.

CAFE—Quatre chargements café de Rio s'élevant à 12,000 sacs, sont arrivés cette semaine. Cette augmentation de stock a causé une nouvelle baisse très prononcée. Les ventes de la semaine comprennent 15000 sacs, les premières faites de 5⅜ @ 5¾ et les dernières 5⅛ @ 5¼ c la liv. Ce dernier prix n'est payé que pour les lots tout à fait supérieurs en qualité. Il ne s'est rien fait sur les autres qualités.

BŒUF—Les ventes sont peu considérables, 200 barils prime seulement ont changé de mains à $7.—Le mess vaut $10 @ $11 le baril. Les tierçons sont en demande pour expédier en Angleterre; nous remarquons environ 250 barils prime et mess vendus à $14 @ $15. 25, en partie à des conditions particulières.

PORC—Ce marché est peu animé et les prix sont les mêmes. Quelques ventes de Mess nouveau ont été faites à $10 25. Les acheteurs ne veulent payer que $10. Le prime vaut $9 12½ @ $9 50 le baril.

BEURRE ET FROMAGE—La demande est peu active et les prix sont les mêmes, beurre de l'Ouest 11 @ 15½ c, fromage 7 c la liv.

GRAISSE—Ce marché prend faveur; les transactions de la semaine sont 800 barils vendus en partie à 6 et 6¼ c la liv., quoique les cours extrêmes soient 6 @ 6¾ c. La graisse en barillet vaut 6 @ 6¾ c, mais les ventes sont peu importantes.

LARD FUME—La demande a été limitée aux anciens prix, savoir: plats côtés 4 @ 4¼ c; épaules 3¾ @ 4 c; jambons ordinaires 6 @ 7½ c, do enveloppes et choisis 8 @ 10 c la liv.

WHISKEY—Les arrivages qui ont eu lieu cette semaine ont fait décliner les prix. Les ventes sont d'environ 1000 barils; cours 19 @ 19½ c le gallon; le premier de ces prix est maintenant le plus élevé qu'on puisse obtenir.

SACS EN PITRE—Cet article a souffert une nouvelle baisse, il s'est vendu environ 120,000 sacs de 2½ boisseaux de 10¾ @ 11 c. L'approvisionnement est considérable.

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE.—Ce marché n'a pas varié. La demande est modérée, les ventes sont d'environ 15,000 pièces, cours, toiles 16½ @ 17 c la yarde, corde 7½ @ 8¾ c la liv.

PLOMB—Pas de ventes cette semaine. Quelques lots des mines supérieures maintenant sur place peuvent être achetés à $4.

CHANVRE—Quelques balles ont été vendues à $1 30 le tonneau.

CHAUX—Au commencement de la semaine 1000 barriques ont été vendues à 72 cts comptant. Les prix de seconde main sont de 80 @ 85 cts comptant.

SEL—Un chargement sel commun de Liverpool a été vendu à $1 21 le sac. Les cours en magasin sont, commun $1. 30 @ $1. 35; fin $1. 40 @ $1. 45 le sac.

SUIF—Nous cotons cet article 7¼ @ 7¾ cents la livre. Une vente de 100 barils a eu lieu au commencement de la semaine à des conditions non publiques.

RIZ—La demande est limitée; les prix sont tombés à 3¾ et 3¾ cents la livre.

CHANGE—Le change a été peu demandé, les taux sont à peu près les mêmes—Sterling 8¾ @ 9 [illegible] de prime. France à f 5 22½ @ 5 20. New-York 60 jours 1⅝ @ 1¾ p. [illegible] d'escompte, à vue ½ @ 1 p [illegible] prime.

FRET—[illegible] fret à peu varié. [illegible] pour Liverpool [illegible] par navires anglais, et [illegible] par navires américains. [illegible] Le Havre [illegible] 14½ @ [illegible] pour l'Europe. [illegible]

BOUCHONS—[illegible] bouchons [illegible] fins et mi-longs. [illegible] do [illegible]; [illegible] do [illegible], à vendre par B. TALAMON, 9 déc 182, rue Royale.

Mobilier.

LE soussigné fera, le mercredi 6 décembre, [illegible], savoir: [illegible]

9 déc [illegible], 252, Bourbon.

Mme DUBALEN, RUE ROYALE 139.

A l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle vient de recevoir des expéditions d'Europe [illegible] les plus riches. Elles seront en vente samedi le 9 courant. 8 déc—4

AUGUSTE BARBAUD, Coiffeur-Parfumeur, Encoignure Royale et Orléans.

[illegible] reçu par les navires Vesta et l'Anna, l'assortiment de marchandises [illegible] prévient les Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans qu'elles trouveront dans son magasin le plus joli choix des articles dont voici un aperçu:

Articles pour Dames.

Bonnets pour dames et enfans—cols et manchettes; mouchoirs en batiste, unis, à broderie riche, garnis et non garnis; mouchoirs de batiste encadrés et à vignettes—Gants de peau, longs et courts, gants de soie et de fil—Tours de gorge—Bas de soie, de fil d'Ecosse, guêtres pour enfans, bas de laine et chaussons—[illegible]—Eventails riches et ordinaires—[illegible] en argent et acier—Broches—Bracelets—Epingles pour cheveux—*Joli choix d'ombrelles.*

Articles pour Hommes.

Chemises en toile et à devants de toile—Cravates longues et carrées, noires et en couleur, foulards de soie, mouchoirs de poche en batiste, à vignettes—Gilets de soie—Bonnets de soie—*Bretelles, faux cols—Cannes, cravaches—Parapluies.*

Objets pour cadeaux d'étrennes.

Corbeilles de mariage, genre boule, style Louis XV—Nécessaires pour Dames, Messieurs et Enfans; Caves à liqueurs, boîtes à mouchoirs, à gants et à aiguilles, à parfumerie; flacons de [illegible], de sel, [illegible]—Porte-cigares—*Livres de prières riches*—Porte-montres—Candélabres et chandeliers.

Porcelaines et Cristaux.

Services pour thé et chocolat—Déjeuners—Verres d'eau—Vases à fleurs style gothique et autres—Pots à fleurs—Paniers, corbeilles—Vide poches, porte cigares—Boîtes à poudre, à épingles—Miroirs, garnitures de cheminée et de Toilette—Sujets en biscuit, porcelaine, tels que: Bustes et statuettes du Pape, de l'archevêque de Paris—Bénitiers, boules et statuettes de tous les saints.

Aug. Barbaud appelle l'attention des dames sur un choix de peignes d'écailles, à natter, à rouleau, à démêler, à papillottes, de ou buffle et imitation d'écaille.

Coiffures de bals, couronnes de fleurs, bouquets et garnitures de robes.

Grand choix de parfumerie des premières maisons—Jouets d'enfants et poupées—Fabrique de perruques, pour hommes et dames, nattes, bandeaux et [illegible]—Grand assortiment de cheveux, à vendre. 8 déc

LIQUIDATION POSITIVE.

LE soussigné, de retour de son voyage annuel en France, a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'il vient d'ouvrir un magnifique assortiment d'articles choisis spécialement dans les premières maisons de [illegible] que: damas broché, taffetas glacés, Eventines, moires unies, gros de Naples, velours tout soie, taffetas d'Italie de toutes largeurs, satin noir et blanc, gros de Paris, gros d'Afrique, Florences de toutes nuances, mousseline unie, toile de Naples pour robes, cachemire uni, dito imprimé, dito à bandes de soie, mousseline suisse unie et brodée, blanche et en couleurs, tarlatanne pour robes de bal, tulle illusion, dito Bruxelles brodé, crêpe noir et blanc, un grand choix de broderies telles que: cols, pèlerines, Berthes, chemisettes, bonnets, manchettes, mouchoirs batiste fil, à ourlets, unis, brodés, [illegible] pour dames et enfans, dito très riches garnis de Valenciennes, bonnets de batiste et tulles de modiste, écharpes et châles en cachemire français, dito imprimés, dito en soie, crêpes de Chine unis et brodés, blancs et en couleurs, écharpes à franges, [illegible] dentelle fil, dito Bruxelles, dito Malines, [illegible]

Il offre également un choix complet d'objets d'étrennes, tels que: boîtes à ouvrage pour dames, garnies en argent, dito à dentelles et 2 flacons, un bel assortiment de porcelaines et de cristaux, [illegible], boîtes de ménage et une infinité d'autres articles convenables pour présents.

Le soussigné réitère que l'intention de liquider entièrement sa maison est positive, que par conséquent les prix seront très doux.

Les personnes qui ont des comptes à la maison sont instamment priées de les faire régler.

8 déc R. D. PARIS, 169, rue Royale.

Librairie de Lelièvre, 210, rue Royale.

Dictionnaire national (français) par Bescherelle.
Dictionnaire français anglais et anglais français, par Fleming et Tibbins.
Dictionnaire des Arts et Manufactures.
Dictionnaire Encyclopédique usuel.
Education Maternelle par Mme Tastu.
Formulaire Magistral par Bouchardat.
Chef d'œuvre des Auteurs Classiques Français, reliures riches pour étrennes.
Grand assortiment de livres instructifs et moraux pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse.
Langage des Fleurs; Flore des Dames.
Cours d'histoire complet par l'Abbé Drioux.
Do do par le père Loriquet.
Do do par Mme de Saint-Ouen.
Do do par Letellier &c.
Les ouvrages pour l'étude de la langue française, par Letellier, Charles Martin, Noël et Chapsal, Poitevin, etc.
Encriers riches pour étrennes.
Encriers communs pour l'usage des bureaux et écoles.
Plumes d'acier supérieures et à bas prix.

LIVRES PIEUX.

Manuel de Piété,
Neuvaines à Marie, par l'Abbé Le Guillou,
Paroissiens riches pour étrennes,
Souvenir de Communion,
La Vierge, par l'Abbé Orsini,
Bréviaires, Diurnals, Missels à l'usage des missionnaires,
Panorama de Rome, magnifique gravure de 4 pieds sur 3 avec sa clef,
Images fines et communes,
Portraits de Pie IX et de l'Archevêque de Paris,
Croix et médailles en or et argent,
Chapelets riches et communs,
Crucifix ivoire, bronze et cuivre,
Bénitiers riches et communs,
Médaillons pieux, imitation ivoire,
Grande variété de livres pieux à l'usage des familles et des pensionnats de maisons religieuses,
ALMANACH calculé pour la Nlle-Orléans, pour 1849.

Commission en tout genre pour la France et la Belgique. 8 déc

A VENDRE.

UNE certaine quantité de pieds d'ORANGERS DOUX, de trois ans, sur l'habitation Bellevue, paroisse Plaquemine. On les vend à raison de vingt-cinq cents le pied. S'adresser à l'économe sur ladite habitation ou au No 167, rue Royale, entre St Pierre et Toulouse. 5déc—3f B. MARIGNY.

EN déchargement de la goëlette American et du brick M A Jones, de la Havane,
191 sacs café vert de la Havane, 1re qualité.
250 milliers cigares de la Havane, des marques bien connues de Nueva Empresa, Monte Christo et Silphyde, à vendre par LABORDE & XIQUES, 8 déc 31, Commune

TOILE.—1000 pièces toile écru à emballage par 37 yardes, en débarquement du navire et G. Hill, de Brême, à vendre par J. & J. TARDOS, 8 déc 15, rue Conti.

Mme ANGELINA, PROFESSEUR DE DANSE,

No 210, rue Royale, entre Orléans et Ste-Anne.

Classe pour les enfants tous les lundi, mercredi et vendredi, depuis quatre heures et demie à six heures du soir. 7 déc

Nourrice demandée.

UNE bonne nourrice trouverait à se placer immédiatement, en s'adressant au No 37, rue St-Philippe, entre 3 et 4 heures de l'après-midi. 7 déc—3f

Cheap Cash Store.

Encoignure Bienville et Bourbon.

LE soussigné a l'honneur d'informer les dames qu'il reçoit continuellement de beaux assortimens de soieries.
Bons mérinos grande largeur.
do de do de bandes en satin.
Soieries fantaisie de tout genre.
Ombrelles du dernier goût, mérinos de toute couleur, ginghams, indiennes, etc.; le tout à vendre aux prix les plus bas de la place. 7 déc J. M. ABRAMS.

Changement de domicile.

J. U. LAVILLEBEUVRE a transporté son bureau de la rue du No 60, rue de Canal, au No 68, rue St Charles, au premier. 30 nov

FABRIQUE DE CHAPEAUX FRANÇAIS, J. BENAZECH,

Inventeur d'un nouveau chapeau imperméable, rue Toulouse, 37.

OFFRE au public des Chapeaux de toutes qualités, richement garnis et au dernier goût. [illegible]

Les prix pour les personnes qui désireront prendre un abonnement, [illegible]

La vente en gros est d'un grand avantage à MM. les marchands; [illegible] Le nouveau chapeau imperméable peut résister à la pluie, la transpiration [illegible] 6déc—3m J. BENAZECH, 37, Toulouse.

Avis important pour l'humanité souffrante.

[illegible]

COMPAGNIE DES CARABINIERS SUISSES. Attention!!!

LA Compagnie prendra les armes dimanche le 10 courant, et se réunira à la salle d'armes, à sept heures et demie du matin, en tenue complète d'hiver, pour passer une partie de la journée de l'autre côté du fleuve. Par ordre du capitaine. 7 déc [illegible], Sergent Major.

GRENADIERS GARDES D'ORLEANS, Attention!!!

A UNE séance du comité, en date du premier décembre 1848, il a été résolu qu'une assemblée générale des membres de la compagnie aura lieu (en bourgeois) le vendredi, 8 décembre prochain, à six heures et demie du soir, au bureau du sergent J. A. Bonneval, rue Toulouse, (en face la Banque des Citoyens) pour affaires importantes. Par ordre du comité, 4 déc—5 [illegible]

PIANOS SYSTÈME ZEIGER, FABRIQUÉS PAR PLEYEL.

Tout exprès pour la Louisiane.

PIANOS OCTAVIANS NOUVELLE INVENTION!

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à MM. les artistes et amateurs, qu'il vient de recevoir des pianos du système Zeiger, fabriqués dans la maison de M. Pleyel, tout exprès pour ce pays. En outre de leur solidité et de la belle qualité de son qu'ils possèdent, ils ont l'avantage de donner l'octave à chaque note.

PIANOS A QUEUES De Concert, de la plus grande richesse, en bois de rose.

PIANOS DROITS PICOLOS, DE [illegible]

A cordes obliques, grand patron, à sept octaves, à brevets complets.

PRIX D'ENCAN:

Pour cinq une facture,—Pianos système en fer perfectionné, et pianos de M. Herz.—Pianoforte pianos carrés d'occasion.

Echange de pianos, accord et réparation.

209, Rue Royale, Entre Saint-Philippe et Ursulines.

4 déc—3m [illegible]

POUPEES, JOUETS, PARFUMERIE.

LES soussignés offrent aux prix les plus modérés les articles ci-dessus désignés et en débarquement des navires Vesta et Anna, venant du Havre.

Poupées unies et habillées, ordinaires, fines et extra riches; jouets de toutes sortes, boîtes riches et unies, bretelles fines et communes, parapluies, ombrelles richement garnies pour dames, parfumeries assorties de Guerlain et de [illegible], peignes à ramasser et autres, cordons de toutes descriptions, [illegible] pour bourses, bagues en coraline, [illegible] beau choix d'articles de fantaisie, de mercerie et bimbeloterie de toutes sortes.

N. B. — AUSSI, d'importation récente, un assortiment de jouets d'Allemagne, se composant de tambours, trompettes, poupées, boîtes en [illegible] cristal, montres et autres, &c., &c., &c.

4 déc CHASSANIOL & BOUL[illegible], rue Conti, No 46.

COMPAGNIE DE LA BANQUE DU CANAL, Nouvelle-Orléans, 1er déc. 1848.

AVIS est par la présente donné aux actionnaires de cette institution, que l'élection annuelle de sept directeurs pour l'année prochaine, aura lieu à [illegible] banque le 18 courant, de 11 A. M. à 2 heures P. M. 4 déc—7 R. H. WILKINSON, Caissier.

AVIS.

LA société existant sous la raison de Mitchel & Cie, est dissoute à dater de ce jour. Le même genre d'affaires sera continué par les soussignés qui ont formé une société sous la raison Mitchel & Morendorff.

JOSEPH MITCHEL, FERDINAND MORENDORFF. Nouvelle Orléans, 4 décembre 1848. 4 déc—6

J. LEVOIS, No 47, rue de Chartres, (Au premier.)

OFFRE à vendre les marchandises suivantes, reçues par les navires Vesta, Anna et May Flower, du Havre.

[illegible]

BEAUVALET & CO. MODES ET NOUVEAUTES, RUE DE CHARTRES, No 33.

ONT reçu par les derniers arrivages du Havre, un grand assortiment de marchandises convenables pour la saison, et parmi lesquelles se trouvent les articles suivans:

Rubans, fleurs artificielles, chapeaux de soie et de paille, passementerie, tulles, dentelles, crêpes, broderies, mouchoirs blancs et couleurs, et beau choix d'articles de nouveauté. [illegible]

A VENDRE en débarquement du navire Californie, de Bordeaux:
60 barriques vin rouge St-Julien,
20 do do de Listrac.
DUBUCH Frères, 5 déc 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon.

A VENDRE en débarquement du navire Tahma, de Bordeaux:
60 barriques vin rouge Montferrand et Médoc.
DUBUCH Frères. 5 déc 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE soussigné a transporté son magasin au no 5 de la Vieille Levée, No 33. 4 déc AUG. MOLIER.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A. PAVILLIER a transporté son dépôt de marchandises Françaises rue Chartres, No 28, au premier, maison de C. M. Simpson. 4 déc

Marchandises pour les marchés Mexicains.

LE soussigné offre à vendre à des conditions accommodantes les marchandises suivantes, ayant droit au drawback et choisies pour les marchés Mexicains:
40 balles indiennes anglaises 4-4;
20 balles coton blanc anglais 36 pouces;
6 caisses mousseline-laine imprimée;
10 caisses écharpes [illegible];
100 balles coton écru 4-4 toile fine;
700 caisses coton blanc américain.
4 déc—6 F. M. PETITPAIN, 6, rue du Canal.

Docteur J. Baron Clemente.

CABINET—Rue de la Levée, près l'encoignure de la rue Jackson, à côté de la pharmacie de M. [illegible] 31 juill—3m

WILLIAM DAVIDSON & Co, MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES, 17, rue St-Charles.

Nouvelle-Orléans, [illegible]

TABAC—115 balles tabac de Cuba, en débarquement du brick American, à vendre par J. & J. TARDOS, 8 déc 15, rue Conti.

CIGARES—15,000 cigares de la Havane, en débarquement du brick American, à vendre par J. & J. TARDOS, 8 déc 15, rue Conti.

PRUNES—40 caisses en paniers et en compotiers, en débarquement du navire Californie, de Bordeaux, à vendre par J. et J. TARDOS, 1 déc 15, rue Conti.

EAU DE VIE—15 quarts pipe [illegible]; 10 do de Jean Louis vieux [illegible]; 10 barils do do do. En débarquement du navire Californie, de Bordeaux, à vendre par J. et J. TARDOS, 1 déc 15, rue Conti.

VINS en barriques—[illegible] barriques St-Julien [illegible]; 10 do St-Estèphe; 10 do Haut Talence [illegible], à vendre par J. et J. TARDOS, 1 déc 15, rue Conti.

VINS en caisses—[illegible], à vendre par J. et J. TARDOS, 1 déc, 15, rue Conti.

SAUCISSONS—[illegible] en magasin, à vendre par J. et J. TARDOS, 1 déc. 15, rue Conti.

CIGARES de la Havane [illegible] J. et J. TARDOS, 1 déc

TABAC Havane de la Vuelta de Abajo [illegible] 1 déc

[illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Samedi, 9 Décembre 1848,
2ème Représentation de la reprise de:
LA JUIVE,
Grand opéra, en 5 actes, d'Halevy.
Acteurs: MM. Duluc, Valet, Leon Fleury, Corradi. Mme Fleury Joly
On commencera à 6 heures 1/2.

JOURS DE SPECTACLE

Les dimanche, lundi, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine.

SALLE DE BAL WASHINGTON, Rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon.

LE propriétaire de la Salle de Bal Washington a l'honneur d'informer le public que cette Salle vient d'être ornée avec une magnificence sans égale dans les annales des salles de bal de la ville.

L'ouverture des GRANDS BALS PARES et MASQUES aura lieu samedi 9 courant. Les jours de bals sont fixés, pour toute la saison, aux Mardis, Mercredis et Samedis de chaque semaine.

Le Propriétaire a fait [illegible] la Salle de Bal Washington, [illegible] toutes les autres salles de la ville. Il a apporté un soin tout particulier aux détails d'arrangements, afin d'offrir tout le confort possible aux visiteurs.

Le Café et le Restaurant feront partie de la Salle de Bal, [illegible] de la manière la plus élégante et confortable. On trouvera dans le Café des liqueurs de premier choix, ainsi que des garçons empressés et attentifs. Le Restaurant sera pourvu de toutes les friandises de la saison, et ne sera surpassé par aucun établissement de la ville.

Un orchestre brillant, composé d'artistes distingués, a été engagé pour la saison.

L'ordre le plus parfait sera toujours observé.

Prix d'entrée:—Cavaliers, $1.—Les Dames, gratis.

G. S. MORTEDO, Propriétaire. 7 déc—6m A. WHITLOCK, Directeur.

SALLE SAINT-LOUIS. Bal des Pères de Famille.

MESSIEURS les Souscripteurs aux huit Bals des Pères de Famille, qui seront donnés à la Salle St Louis, sont invités à se réunir dimanche prochain 10 du courant, à 1 heure P. M., à l'effet d'adopter des règlemens et organiser les dits Bals.

Les Messieurs qui désirent souscrire à ces Bals voudront bien s'adresser au Bureau de la Salle, (ouvert tous les jours) de 9 heures A. M. à 2 heures P. M., et de 4 à 6 heures P. M. 4 déc—6

GRAND BAL ET SOUPER EN HONNEUR DU GÉNÉRAL TAYLOR.

Qui aura lieu le 28 Décembre.

LA liste de souscription à ce bal est ouverte au bureau du comité de l'ARMORY HALL.

On s'est arrangé de manière à pouvoir servir le souper dans la grande salle au dessous de la salle de Bal. 28 nov

GRAND BAL ET SOUPER EN HONNEUR DU GÉNÉRAL TAYLOR.

A UNE assemblée des souscripteurs à ce Bal qui doit se donner à l'ARMORY HALL, les personnes ci-après ont été nommées directeurs:

Hon. Isaac Johnson,	M. Musson,
Hon A. D. Crossman,	*E. Palé,
Hon. Joshua Baldwin,	W. DeBuys,
A. C. Bullitt,	S. S. Prentiss,
Glendy Burke,	Maj. Gen. J. L. Lewis,
*Samuel J. Peters,	*Manuel Blanco,
*P. Pouquet,	William Henderson,
P. W. Farrar,	*G. W. Squiers,
W. C. Micou,	Wm. Frérel,
J. A. Beard,	Col. J. B. Walton,
R. McAlpin,	*C. H. Waterman,
*J. E. Caldwell,	*Samuel Hewes,
*G. C. Lawrason,	Henry Bier,
Theodore Wills,	William E. Hunt,
*William [illegible],	*A. [illegible],
	F. Blanque.

*Comité d'invitation. 1 déc—

LUNDI SOIR, 11 Décembre 1848, et tous les jours suivants, dimanches exceptés, à la SALLE PANORAMA, dans l'édifice du Commercial Exchange, ouverture du

PANORAMA MAMOUTH DE STOCKWELL. Vue du Mississipi.

Quelques représentations seulement avant son départ pour l'Europe.

CE Panorama est trois fois plus grand que le plus grand tableau du monde, et représente une vue fidèle d'une étendue de trois mille cinq cents lieues de pays, traversant dix Etats de l'Union et embrassant un [illegible]

Quinze degrés de latitude.

Les dessins ont été faits sur les lieux par M. Stockwell, et sont des copies exactes des plus belles vues du monde! Toutes les villes, villages, [illegible] s'y trouvent compris.

Du cours du Missouri aux chutes de St Anthony, au nombre des villes se trouve la Nouvelle-Orléans, Natchez, Vicksburg, Memphis, St Louis, Galena, la ville des Mormons, Nauvoo, avec leur temple, &c., &c. Un nombre considérable de steamboats (chacun la copie exacte de l'original) sont représentés marchant, faisant du bois, amarrés aux débarcadères, brûlant, échoués ou se heurtant, &c., &c., ainsi que beaucoup de navires de différents genres, montant ou descendant le fleuve. Les vues du haut du fleuve comprennent des villages Indiens, des campements de chefs, wigwams, &c., et des Groupes d'Indiens en grand costume,

Dansant, jouant à la balle, pêchant ou armés pour la guerre. [illegible] caractéristiques [illegible] n'a été omis.

Prix d'entrée: 50 cts. Enfants, moitié prix. [illegible]

Le Panorama commencera à mouvoir à 7 heures tous les soirs. 5déc—1m J. M. WESTON, Directeur.

L'Histoire Groupée de Powers.

CETTE magnifique statue qui a fait l'admiration des villes de Boston, New York, Philadelphie et Washington, est maintenant exposée à la Galerie du Concert, No 33, rue St Charles.

Suivant les intentions du généreux propriétaire, les recettes [illegible] seront appliquées à la fondation d'une maison d'asile pour les femmes pauvres.

On peut se procurer des pamphlets décrivant l'ouvrage, à la porte, ainsi que chez les libraires et aux hôtels. Prix: 10 cents.

Prix d'entrée: 25 cents. Les enfans au-dessous de 12 ans, moitié prix. Billets pour la saison de l'exposition, $1.

Heures de l'exposition, de 9 heures A. M. à 10 heures P. M. 2 déc—1m

SALLE DE BAL DU GLOBE. Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.

Le propriétaire informe [illegible] public, que ce magnifique établissement [illegible] GRAND BAL PARE ET MASQUE [illegible]

SALVADOR VIOSCA, Propriétaire. [illegible], Directeur.

N.B.—On trouvera annexé à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix, ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus [illegible] 25 oct

L'ASSORTIMENT de marchandises [illegible] CHEAP CASH STORE, [illegible] 21 nov

DR. L. DUPERRON, DENTISTE,

[illegible], rue Bourbon, entre Saint-Pierre et Orléans,

A l'honneur de faire savoir aux habitans de la Nouvelle-Orléans et des campagnes, qu'il vient de [illegible] se fixer en ville d'une manière permanente. L'accueil favorable et la confiance dont il a toujours été honoré, tant en ville que dans les paroisses, lui feront un devoir de faire tous ses efforts pour se mériter la continuation.

Son cabinet pour toutes sortes d'opérations dentaires [illegible] sera ouvert à partir du 4 décembre prochain de 8 heures du matin à 4 du soir. 26 nov

CONSULAT DE FRANCE. AVIS MENSUEL.—DECEMBRE 1848.

SONT invités à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

[illegible] — Oulnet (Aubergiste), Jacquot Paul, Jury François (les époux), Legal Charles, Le Comte, Lenoel Pierre Adolphe, Mayer, Mayer Michel, Pagès Jean (boulanger), Pain Joseph, R. Alexandre, Salomon, Vergnes Charles G., Winslow Ferdinand [illegible]

Le chancelier du Consulat de France, [illegible] tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 7 déc

A vendre à l'amiable à un bon maître, UNE négresse créole, parlant français et anglais, [illegible] blanchisseuse et repasseuse, [illegible] No 134. 25 nov

BOTTES, SOULIERS ET BROGANS. [illegible]

[illegible]

RHUMATISMES.

AUX Personnes affligées de rhumatismes inflammatoires ou chroniques, et douleurs permanentes dans le système.—Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'être nommé agent général à la Nouvelle-Orléans, pour la vente du remède de Mortimore, connu sous le nom de Rheumatic Compound and Blood Purifier. Cette médecine, qui a été découverte il y a environ quatre ans, n'a jamais manqué de réussir quand elle a été employée suivant l'ordonnance. Des guérisons [illegible] ont été opérées par ce remède. Le Dépôt pour la vente à la NOUVELLE ORLEANS est établi à l'encoignure des rues Camp et Gravier, [illegible] Pamphlets contenant le détail des [illegible] certificats de plusieurs citoyens respectables de St Louis, qui ont été guéris par ce remède.

L'avantage que le RHEUMATIC COMPOUND & BLOOD PURIFIER offre sur les autres est, qu'étant un remède interne, il agit sur la racine ou l'origine du mal, et opère [illegible] sur le sang pour en détruire les causes à tout jamais.

C'est à la sollicitation d'un grand nombre de ses amis, et surtout de ceux qui ont été guéris par cette découverte, que le propriétaire s'est décidé à la mettre en circulation; sa réputation, est déjà répandue dans toutes les parties de l'Union, et tous ceux qui le connaissent déclarent ce remède sans égal.

Afin d'éviter les contrefaçons, une seule agence a été établie dans chaque ville des Etats Unis, et chacun des agents est porteur d'une commission signée du Propriétaire, qui est le seul fabricant du RHEUMATIC COMPOUND.

Cette préparation végétale est mise en bouteilles de 16 onces, et porte le nom du propriétaire en relief sur le verre; les étiquettes et enveloppes sont aussi signées par lui. [illegible] ne pourront être considérées comme véritables.

Prix: $2 la bouteille.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, à l'encoignure des rues Camp et Gravier. 7 déc—1m P. LOUIS MASSEY.

Médicament précieux.

LE soussigné vient d'être nommé agent général pour la vente du GRAND REMEDE AMERICAIN de D. Mortimer, remède sans égal pour la guérison des fièvres, a l'honneur d'annoncer qu'il vient de recevoir et qu'il aura toujours en main un assortiment de ce médicament précieux. Les marchands de la campagne, les médecins et autres personnes sont invités à se pourvoir de ce remède d'une efficacité reconnue [illegible] pour les fièvres de tout genre, ainsi que pour les maladies particulières aux climats du Sud et de l'Ouest.

Cette médecine n'est composée que de végétaux et est mise en bouteilles de huit onces, accompagnée de détail sur la manière de s'en servir.

Prix $1 25 la bouteille. Un escompte libéral sera accordé aux acheteurs en gros.

Les ordres de la campagne seront remplis avec soin. A vendre chez P. LOUIS MASSEY, 7 déc Encoignure Camp et Gravier

AVIS.

MESSIEURS les architectes de la ville de la Nouvelle Orléans sont invités à soumettre au bureau du secrétaire de la Fabrique de l'Eglise St-Louis, No 20, place d'Armes, jusqu'au premier samedi de janvier 1849, des plans et devis relativement aux réparations à faire à l'intérieur de ladite église.

Pour renseignements concernant lesdites réparations, ils devront s'adresser à M. Félix Labatut, président du Conseil des Marguilliers, ou au révérend C. Maenhaut, curé de la susdite église.

7 déc ANT. DUBUC, Secrétaire.

VOLÉ—Le 5 courant, à environ huit heures du matin, une montre en or, qui était sur le manteau de la cheminée; cette montre sort de la fabrique de S. T. Tobias & Co, No. 18,646, il y avait attachée une chaîne en or, et un petit [illegible] en or. On suppose que le voleur est un individu qui est venu demander la charité et qui portait sur lui un papier disant qu'il est sourd et muet. Cet homme est d'une grande taille et a la figure longue. Une récompense libérale sera payée à la personne qui ferait arrêter le voleur et retrouver les objets volés. 6 déc CHAS. A. JACOB, 29 Bank Place.

Directory de la Nouvelle-Orléans et Lafayette par Cohen.

AVIS.—Les personnes qui auraient pu être omises par mes collecteurs, ou absentes pour toute autre cause, sont priées de vouloir bien envoyer leurs noms, leurs genres d'affaires et leurs adresses au No. 26, rue St-Louis, jusqu'à samedi, 9 du courant. 6 déc—4

J. FEYTEL,

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de nouvelles marchandises qu'il offrira en vente à partir du 5 du présent mois.

Ces marchandises consistent principalement:
En excellentes montres anglaises.
do do françaises.
do do pour dames.
Pendules de modèles tout nouveaux.
Un choix complet et du dernier goût de bijouterie, telle que:
Chaînes pour hommes et pour dames.
Boucles d'oreilles.
Bagues et broches.
Epingles et épinglettes, &c., &c.
Couverts en argent de toutes sortes.
do à filets.
do pour dessert.
Timbales et gobelets.

J. FEYTEL saisit cette occasion pour se recommander de nouveau à ses nombreux clients, pour les réparations de montres et de pendules, auxquelles, comme par le passé, il continue d'apporter tous ses soins. 5déc

F. FRYER.

MME. F. FRYER a l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne qu'elle a reçu, par les navires Anna et Vesta, le complément de son assortiment d'hyver (modes et nouveautés) dont elle fera l'ouverture définitive: jeudi 7 du courant.

DEPOT DE DENTELLES.

Par suite d'arrangement avec diverses maisons de fabrication, Mme F. Fryer a reçu un dépôt de dentelles de Valenciennes, Lille et Bruxelles, qu'elle offre à des prix très modérés. 5 déc

Avis de Société.

LES soussignés ont formé ce jour un acte de société, sous la raison de J. Ebernod & Co, pour les transactions de marchandises et ont leur magasin au No 8, rue Conti.

J. EBERNOD, J. TREZZINI, S. ANTOGNINI. 28nov—10f

Marchandises choisies pour le marché Mexicain.

10 balles INDIENNES anglaises 6/4.
20 caisses [illegible] IMPERIALES, 4/4.
30 caisses INDIENNES [illegible]
5 do [illegible] Madras.
40 do SHAWLS crêpe de Chine.
40 do COTON [illegible]
40 balles SACS EN PITE de Campêche.
4 balles COUVERTURES.
10 caisses DENTELLES en coton.
Aussi—175 sacs café de Rio.
A vendre par E. D. BLOSSMAN, 1 déc 32, rue Conti

LES soussignés étant en liquidation vendront à des prix réduits pour du comptant, à partir de cette date jusqu'au 15 janvier prochain, leur stock de marchandises sèches, composé d'articles d'importations récentes et de saison.

Nouvelle Orléans, 1er décembre 1848.

1 déc—15 BORNEMANN & Co, 36 rue du Canal

J. E. LOBRE & Ce

Magasin de Mercerie et Bazar de la rue de Chartres.

84, rue de Chartres, entre Conti et Bienville,

INFORMENT respectueusement les dames qu'ils ont maintenant en magasin un grand assortiment de mercerie composé de franges, passementeries, boutons, gants, aiguilles, [illegible] etc. etc. Aussi un grand assortiment de peignes d'écaille, brosses, parfumerie, sacs, bourses, et autres articles de fantaisie, laine, dessins et canevas [illegible] pour broderie.

Leur bazar de jouets sera prêt à être examiné d'ici à quelques jours et contiendra un grand choix de jouets et articles de fantaisie pour présents du jour de l'an. 1 déc

LE soussigné arrivant de France, où il a fait le choix d'un grand et bel assortiment de marchandises, qu'il a reçu par les navires Vesta et May Flower, du Havre, [illegible] et qu'il offre à vendre aux prix les plus modérés, à savoir:

Gants chevreaux blancs, couleurs et noir pour hommes.
Dito peau de daim couleurs, et gants soie pour hommes.
Cravates en soie noires et couleurs, chemises en toile.
Boîtes à ouvrage, nécessaires pour dames et messieurs.
Parapluies et ombrelles en soie, cannes de fantaisie.
Parfumerie de Monpelas, grand assortiment.
Peignes d'écaille, brosserie, &c. &c.
Paniers à ouvrage pour dames.
Eau de fleurs d'oranger en estagnon et caisses.
Queues, billes, procédés, &c., &c., pour billards.
Articles de fantaisie pour dames et messieurs.
Jouets pour enfants, grand choix de Paris et d'Allemagne, et une quantité d'autres trop longue à énumérer. 4 déc—30 [illegible], rue de Chartres.

[illegible] PAR [illegible]

CETTE [illegible] chez M. BENOIT, [illegible] rue Royale;—et chez [illegible], rue du Camp. 4 déc

Drays, Wagons, Charrettes, Roues de charrettes à bœufs.

LES soussignés agents de D. G. Wilson, T. Childs & Co, de Philadelphie, ont en ce moment en magasin:
[illegible] en fer et en bois, de grandeurs assorties,
[illegible] wagons, grand assortiment, avec et sans corps, [illegible]
[illegible] roues de charrette à bœufs, grandeurs assorties.
60 brouettes,—75 brouettes à terre, à vendre par EMERSON, TOURNE & Co, 7 déc 149, rue Tchoupitoulas.

EMMAGASINAGE.—Les soussignés [illegible] magasins à recevoir, pour l'emmagasinage, toute espèce de marchandise. Les prix sont modérés. EMERSON, TOURNE & Co, 5 déc 149, rue Tchoupitoulas.

BOTTES, SOULIERS ET BROGANS.—30 caisses [illegible] en débarquement du navire Middlesex, à vendre par C. W. [illegible] 5déc [illegible]

REÇU par les derniers arrivages [illegible] 7 déc [illegible]

[illegible]